

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

HÔPITAL CENTRAL DE L'ARMÉE

Dr Mohamed SEGHIR NEKKACHE

MISE EN DEMEURE N°01

La Société **SARL MEDILINE ALGÉRIE** sise à 89 Route de l'Observatoire Bouzaréah - Alger, titulaire du Contrat à commande n°165 du 25/10/2023, portant **acquisition de consommables pour les équipements médicaux chirurgicaux** est mise en demeure N°01 pour non-respect des engagements contractuels cités dans le contrat. Le fournisseur est tenu d'entamer la livraison du solde de consommable objet du bon de commande n°: 25681 du 31 décembre 2023, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, seront appliquées.